

CCE des 10 et 11 octobre: Comment Casser les Emplois!

A l'approche du 18 octobre, **la tension monte** entre le CCE et la direction. Juste après l'intervention du Président du CCE et du Directeur Général Adjoint, **les élus ont suspendu la séance** et ont décidé à l'unanimité de ne traiter que deux points leur paraissant essentiels : l'information sur la plateforme d'activité et la situation économique et financière.



Plateforme d'activité (ex-plateforme de mobilité) : un fonctionnement typiquement macronien ! Inscription obligatoire sur la plateforme des formateurs.trices sans activité ou en sous-activité (c'est-à-dire 5 stagiaires ou moins, selon le critère unilatéral de « rentabilité ») ; **au bout de 3 propositions refusées, licenciement** ! La sous-production relève pourtant d'un problème collectif qui ne peut se réduire au problème individuel de tel ou tel formateur! Mais l'ignominie ne se s'arrête pas là, car le Président du CCE s'est alors laissé aller à un commentaire qui a suscité un tollé général : **« ce n'est qu'à partir de la 3^{ème} proposition refusée par un formateur qu'on se posera la question de son envie de travailler ou pas ! »**

Dans la mesure où seule la plateforme de mobilité temporaire a fait l'objet d'une information aux instances et qu'« en même temps », la direction met en place des mobilités contraintes (qui sont de surcroît contraires aux mesures unilatérales GPEC), les élus du CCE ont donc voté une **motion unanime** demandant à la direction de sursoir à l'utilisation de cette plateforme d'activité, dans l'attente de l'information-consultation du CCE.

Situation financière : pas de surprise, ca va faire boum ! La transformation en EPIC n'a aucun impact positif sur l'activité ; baisse continue des CDI et augmentation des contrats précaires ; résultat **net très dégradé** ; fonds propres devenus largement négatifs ; trésorerie extrêmement dégradée aux dépens des investissements ; **budget 2018 qui ne sera pas atteint...** Quant aux deux filiales, qui rappelons-le doivent être à l'équilibre en fin d'année, la baisse importante du CA avec les Conseils régionaux peut laisser entrevoir un exercice déficitaire pour *Accès à l'Emploi*, d'autant que le budget initial 2018 présentait déjà un résultat négatif. **Quelles conséquences pour cette filiale et surtout pour ses salarié.e.s ?** La Direction s'est obstinément refusée à répondre à cette question, promettant des réponses écrites pour... plus tard !



Halte au mépris et à la casse programmée de l'AFPA !

Montreuil, le 15 octobre 2018